

Cherche milliardaire pour les amendes de Christophe Wilson, restaurateur de Nice, et celles de ces clients

written by Christine Tasin | 27 janvier 2021



Le restaurant était plein à l'heure du déjeuner. © Hélène France / France Télévisions

Le Poppies, à Nice, une bonne adresse gourmande à retenir...

Un ban bourguignon pour Christophe Wilson.

La table est recouverte d'une nappe rouge à carreaux, elle-même protégée par un set de table jetable. «Bien manger, c'est atteindre le ciel», énonce un proverbe chinois imprimé sur cette grande feuille. Pour la cinquantaine de clients du Poppies, ce mercredi midi, bien manger, c'est surtout «entrer en désobéissance civile». Au cœur de Nice, le restaurant a ouvert sa terrasse pour un service illégal.

Source.

La police intervient, plusieurs véhicules arrivent sur place pour faire respecter la loi et fermer l'établissement. Peu avant 14 heures, les policiers repartent sous les « on a gagné, on a gagné » des clients.

Comme tous les restaurateurs français, Christophe Wilson est fermé depuis le 30 octobre. Il encourage ses collègues qui veulent lutter contre cette fermeture obligatoire à ouvrir eux aussi leur restaurant en signe de protestation.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/nice/un-restaurateur-de-nice-ouvre-son-etablissement-pour-protester-la-police-intervient-1926877.html>

Un ban bourguignon pour les clients couillus de Christophe Wilson.

Malgré les menaces de sanctions, et la présence de la Police, Christophe Wilson du Poppies sert son gnocchi daube. 1 et service de sa « désobéissance civile »
<pic.twitter.com/3uzeMqtWD0>

– jf roubaud (@roubaudjf) [January 27, 2021](#)



Le restaurant était plein à l'heure du déjeuner. © Hélène Franca / France Télévisions

Isabelle n'est pas entrée dans le Poppies pour sa carte alléchante. Elle a commencé son verre de punch – la tournée du patron – et ne connaît toujours pas le menu. «Je viens ici pour la première fois, dit-elle. J'ai réservé la table il y a une semaine.» Pour un déjeuner aux allures de manifestation, alors que les restaurants sont fermés depuis fin octobre, lors de [l'entrée en vigueur du deuxième confinement](#). Derrière elle, ça crie «résistance» et «liberté», ça chante la Marseillaise. Isabelle applaudit. «Je suis scandalisée par la fermeture des restaurants. On en a marre de la dictature que Macron veut nous imposer : il y a moins de risque dans un restaurant qu'au supermarché ou dans le métro, affirme la sexagénaire, qui se revendique « anti-tout » (les masques, les tests, les vaccins). Je veux retrouver mon pays de liberté.» L'odeur de la daube aux raviolis commence à embaumer la terrasse couverte. Isabelle est vegan : une assiette de dahl de lentilles vient d'arriver à sa table.

Un ban bourguignon pour Estelle qui fait la manche pour

aider Christophe Wilson

Un vent de complotisme plane dans la salle. Les masques sont, au mieux, autour du cou ou du poignet. Certains accusent Macron d'avoir du «sang sur les mains», d'autres pointent la «toxicité» des masques ou le «vide» dans les hôpitaux, alors que les établissements de santé du département sont saturés. «On veut dire stop à toutes ces mesures liberticides qui nous empêchent de vivre», milite Estelle, la fille d'Isabelle, qui considère qu'«isoler des personnes saines, c'est la dictature». «Vivre n'est pas un délit», revendique Estelle, à l'origine du groupe «Dehors Citoyen !» créé le 1^{er} novembre, lors du reconfinement. Depuis, elle milite sur Facebook, elle soutient des restaurateurs cannois, elle embarque sa mère jusqu'à Marseille pour manifester. L'institutrice de 29 ans n'a pas touché à son assiette qu'elle fait déjà tourner une «tirelire à amendes». Car dehors, de l'autre côté de la bâche transparente embuée, les policiers font des allers-retours. Christophe Wilson n'a «pas peur» et se verrait bien ouvrir «demain et tous les autres jours». Il s'attend à «un cumul d'amendes». Les agents procèdent à des contrôles de masques à l'extérieur. Une dame sort un certificat médical, un jeune attrape une cigarette au dernier moment, un autre sera verbalisé. Jamais les forces de l'ordre ne feront évacuer le restaurant, quittant même les lieux momentanément au milieu du déjeuner. Le patron a quant à lui été convoqué à 17 heures au commissariat, puis placé en garde à vue.

Des quolibets pour le Préfet et ses sbires... Les amendes pleuvent... Christophe Wilson risque une fermeture administrative qui l'achèvera, ils ne peuvent pas le savoir. Il est en garde à vue parce qu'il employait un clandestin dans sa cuisine... Par contre Herrou qui fait entrer les clandestins n'est pas en garde à vue et il a même été relaxé par le Conseil constitutionnel qui a jugé qu'on ne pouvait pas créer de délit de solidarité. La jurisprudence marchera-t-elle pour Christophe Wilson ?

.

Christophe Wilson a montré la voie... à partir du 1er février, seule la désobéissance civile des restaurateurs, cafetiers et des Français pourra sauver ce qui peut encore l'être.

.

Il faut se préparer à soutenir nos restaurateurs, à aller au restaurant, se tenir devant les restaurateurs ouverts pour empêcher les policiers d'entrer...

Et il nous faut, d'urgence, un milliardaire pour payer les amendes des restaurateurs et les nôtres... Un Rachid Nekkaz, un étranger, paye les amendes des embourquinées et nous, nous n'aurions pas un résistant, pas un millionnaire, un milliardaire, pour sortir son argent, ici et maintenant pour LA cause, la vraie ?

Allo Bolloré ? Peut-être... Ecrivez-lui, envoyez des tweets à CNews et à Canal plus... Un mouvement d'appel de la base doit surgir pour faire naître un résistant briqué à la dictature sanitaire.

.

Pour ceux qui soutiendront nos restaurateurs, ne prenez pas de pièces d'identité, gardez-vous loin du resto... ne facilitez pas la tâche à nos bourreaux !

Conseils de notre lectrice Christine Ysis

Amis restaurateurs, un truc tout bête pour ouvrir le 1er en ce moment : le patron du restaurant qui a ouvert à Nice est en garde à vue et les clients ont été verbalisés. L'avocat Carlo Brusa de l'asso Réaction 19 propose aux restaurateurs de servir dans le cadre d'une association loi 1901. Il suffit de faire rentrer tout le monde, puis de fermer la porte et de faire signer des papiers d'adhésion à tous les clients. La facture devient une cotisation. D'après Maître Brusa, c'est

légal et inattaquable.

faites passer le message et soutenez nos pauvres restaurateurs
!!!!

Une cagnotte est a faire pour soutenir ces restaurateurs qui auront le courage d'ouvrir le 1er février, mais évitez leetchi.... prenez un truc américain ou ailleurs dans le monde (éviter les trucs européens) on se souvient de la cagnotte pour le petit boxeur....